

les jeunes sont presque toujours épargnés. Les mâles pères de famille ne sont point non plus abattus; leur peau est trop usée et de trop mauvaise qualité. Seuls, les adultes sont poursuivis sans merci et abattus d'un coup porté sur la tête, puis ouverts avec un couteau.

C'est un spectacle lamentable et vraiment écoeurant d'assister au massacre de ces bêtes complètement inoffensives qui se laissent approcher par l'homme, le plus souvent sans essayer de fuir, et se contentent de pousser de petits cris plaintifs, pendant qu'on égorge leurs compagnons.

De 1862 à 1880, trois cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent soixante-deux otaries auraient été abattues dans la seule île de Behring. La chasse des îles Pribylof est encore plus considérable. Ces terres ont été découvertes en 1786; mais on ignore le nombre des animaux abattus pendant les dix premières années après la découverte, on sait seulement qu'il fut considérable.

De 1797 à 1880, trois millions et demi de peaux furent exportées de ces îles. De 1872 à 1880, le produit de la chasse a encore augmenté, et, sans exagération, on peut fixer à quatre-vingt-dix-neuf mille le nombre des mammifères tués pendant chacune des années de 1872 à 1880. Mais ces chiffres étaient encore modérés et, une année, on a vu un seul navire canadien revenir des îles Pribylof avec deux cent mille peaux d'otaries.

Evidemment si le massacre de ces malheureux animaux devait continuer de la sorte durant quelques années encore, on arriverait fatalement à l'anéantissement

complet de l'espèce.

Aussi les Américains, propriétaires des îles Pribylof, se sont émus de cette situation et ils ont prétendu interdire pendant un certain temps la chasse des otaries dans ces parages. Or cette chasse est surtout pratiquée par des Canadiens qui, se trouvant arrêtés dans leur fructueuse industrie, ont poussé les hauts cris et appelé l'Angleterre à la rescousse. Celle-ci a parlé très haut pour défendre leur cause.

Les Américains ont répondu en saisissant tout simplement les bateaux canadiens trouvés sur les lieux interdits en les vendant coque et cargaison à Sitka, capitale de l'Alaska. Du coup, l'indignation de l'Angleterre a été portée au paroxysme, et son escadre du Pacifique a été envoyée dans la mer de Behring; les Américains ont en toute hâte armé leurs croiseurs, et enfin la Russie, puissance garante, puisque c'est elle qui a cédé l'Alaska et les îles aux Etats-Unis, ordonnait la mobilisation de sa flotte sibérienne.

Au milieu de tous ces préparatifs belliqueux, quelque esprit avisé a représenté sans doute que l'on pouvait peut-être sauver la race otarienne sans compromettre la tranquillité de la race humaine et il a été décidé, par une convention—il est vrai, provisoire—que Canadiens et Yankees continueraient à avoir les mêmes droits sur les phoques, mais que le nombre d'amphibies que chacun aurait le droit d'abattre serait strictement limité et qu'en outre il serait interdit de troubler les rookeries où sont élevées les petits.

Espérons donc qu'il y a encore de beaux jours pour les phoques à fourrures.

